



ÉCOLE DE DROIT
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2026-2027**

Master ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

Parcours 1 : ASS - Administration du secteur social

Parcours 2 : MASS - Management et administration du secteur social - 2e année

Parcours 3 : AES - Administration des établissements de santé

Parcours 4 : MAES - Management et administration des établissements de santé - 2e année

Conseil de Gestion : 29 juin 2026



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 8 septembre 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Agnès ROCHE - agnes.roche@uca.fr, Marion GABORIAU - Marion.Gaboriau@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Administration du secteur social	Agnès ROCHE Marion GABORIAU Sandrine LAQUIT	agnes.roche@uca.fr marion.gaboriau@uca.fr sandrine.fesland_laquit.uca.fr
Management et administration du secteur social		
Administration des établissements de santé		
Management et administration des établissements de santé		

Contact en scolarité : scola.droit@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Le contrôle de l'assiduité sera effectué via l'appel, dans toutes les matières en contrôle continu quelle que soit l'unité d'enseignement. Au delà de deux absences par semestre dans une même matière, l'étudiant est considéré comme défaillant, sauf en cas d'absences justifiées. Pour les étudiants en alternance ou les stagiaires bénéficiant de la formation continue, chaque absence doit être justifiée par un document probant.
Assiduité aux TD	Le contrôle de l'assiduité sera effectué via l'appel, dans toutes les matières en contrôle continu quelle que soit l'unité d'enseignement. Au delà de deux absences par semestre dans une même matière, l'étudiant est considéré comme défaillant, sauf en cas d'absences justifiées. Pour les étudiants en alternance ou les stagiaires bénéficiant de la formation continue, chaque absence doit être justifiée par un document probant.
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Le délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé est impérativement inférieur à 1h. Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante. -30 minutes pour les épreuves de 1 heure et 2 heures -1 heure pour les épreuves de 3 heures et plus
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en contrôle continu annoncée préalablement l'étudiant sera considéré comme défaillant. En cas d'absence justifiée à une épreuve en contrôle continu annoncée préalablement ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant, une épreuve de substitution sera programmée. En cas d'absence à l'épreuve de substitution l'étudiant sera déclaré défaillant.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 AES parcours AES	1 mois	Avant le 30 septembre N+1
M1 AES parcours ASS	1 mois	
M2 AES parcours AES	2 mois	
M2 AES parcours MAES	2 mois	
M2 AES parcours ASS	2 mois	
M2 AES parcours MASS	2 mois	

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Agnès ROCHE, agnes.roche@uca.fr ; Marion GABORIAU, marion.gaboriau@uca.fr ; Sandrine LAQUIT,

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Administration du secteur social				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	
B	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	

Master 1 - Parcours Administration des établissements de santé				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	
B	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	

Master 2 - Parcours Administration du secteur social				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	
B	UE1-UE2-UE3	30	X	

Master 2 - Parcours Administration des établissements de santé				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	
B	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	

Master 2 - Parcours Management et Administration du secteur social				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	
B	UE1-UE2-UE3	30	X	

Master 2 - Parcours Management et Administration des établissements de santé				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	
B	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	

MASTER 1 - Parcours Administration du secteur social

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Fondamentaux juridiques	9												
		EC 1 : Droit approfondi du travail		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	E	1H	1	O	15 min
		EC 2 : Droit de la sécurité sociale		60	EvC	100	2	E et/ou O		1	E	1H	1	O	15 min
		EC 3 : Droit de la sécurité sociale - TD											M		
		UE 2 : Questions sanitaires et sociales 1	9												
		EC 1 : Grands enjeux de la protection sanitaire et sociale		90	EvC	100	2	E et/ou O		1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Grands enjeux de la protection sanitaire et sociale - TD													
		UE 3 : Politiques publiques	6												
		EC 1 : Politiques publiques		60	EvC	100	2	E et/ou O		1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Politiques publiques - TD													
		UE 4 : Professionnalisation	6												
		EC 1 : Techniques d'enquêtes		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	M		1	M	
		EC 2 : Communication orale		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	O		1	O	20 min
		EC 3 : Initiation à la recherche													
			30												
		UE 1 : Cadres juridiques et comptables	9												
		EC 1 : Droit de la responsabilité administrative		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Gestion financière et comptable des organisations		60	EvC	100	2	E		1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : Gestion financière et comptable des organisations - TD													

2	B	UE 2 : Questions sanitaires et sociales 2	9												
		EC 1 : Système de protection sociale en Europe		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 :-Analyse des comportements déviants		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : L'intervention sociale : histoire, sociologie, organisation		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	E	1H	1	E	1H
		UE 3 : Professionnalisation	9												
		EC 1 : Stage professionnel et rapport de stage ou stage de recherche (mémoire)		90	EvT	0	1	M et/ou S					1	M	
		UE 4 : Anglais	3												
		EC 1 : Anglais		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	O	20 min	1	O	20 min
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ;

A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Durée des oraux

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2nde chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

Oraux de 2nde chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

MASTER 2 - Parcours Administration du secteur social

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
3	A	UE 1 : Questions sociales	9										Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
		EC 1 : Acteurs du social		40	EvC	100	2	E		1	M			
		EC2 : Psychosociologie du travail		50	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
		UE 2 : Outils de gestion du secteur sanitaire et social	9											
		EC 1 : Analyse financière		30	EvC	100	2	E		1	E	1H		
		EC 2 : GRH		60	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
		EC 3 : GRH - TD												
		UE 3 : Outils de professionnalisation	9											
		EC 1 : Atelier d'écriture professionnelle dans le secteur social 1		30	EvC	100	2	E		1	M			
		EC 2 : Techniques d'enquêtes		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
		EC 3 : Note de synthèse dans le secteur social		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
	UE 4 : Anglais	3												
	EC 1 : Anglais		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	O	20 min			
		30												
		UE 1 : Insertion, famille, dépendance et action publique	12											
		EC 1 : Enfance, famille et action publique EC 2 : Enfance, famille et action publique - TD		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			

4	B	EC 3 : Handicap, vieillesse et action publique		60	EvC	100	2	E et/ou O		1	M	
		EC 4 : Approche sociale du handicap et de la vieillesse										
		EC 5 : Exclusion, insertion et action publique		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	M	
		EC 6 : Exclusion, insertion et action publique - TD										
		UE 2 : Recherche et pratique professionnelle	6									
		EC 1 : Atelier d'écriture professionnelle dans le secteur social 2		30	EvC	100	2	E		1	M	
		EC 2 : Communication orale dans le secteur social		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	O	20 min
		UE 3 : Stage	12									
		EC 1 : Stage professionnel et rapport de stage ou stage de recherche (mémoire)		120	EvT	0	1	M et/ou S				
			30									

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ;

A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Durée des oraux

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2^{de} chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

MASTER 2 - Parcours Management et administration du secteur social

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
3	A	UE 1 : Questions sociales	9										Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
		EC 1 : Acteurs du social		40	EvC	100	2	E		1	M			
		EC2 : Psychosociologie du travail		50	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
		UE 2 : Outils de gestion du secteur sanitaire et social	9											
		EC 1 : Analyse financière		30	EvC	100	2	E		1	E	1H		
		EC 2 : GRH		60	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
		EC 3 : GRH - TD												
		UE 3 : Outils de professionnalisation	9											
		EC 1 : Management opérationnel dans le secteur sanitaire et social 1		60	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
		EC 2 : Techniques d'enquêtes		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
		UE 4 : Anglais	3											
		EC 1 : Anglais		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	O	20 min		
			30											
		UE 1 : Insertion, famille, dépendance et action publique	12											
		EC 1 : Enfance, famille et action publique		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
		EC 2 : Enfance, famille et action publique - TD												
		EC 3 : Handicap vieillesse action publique		60	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
		EC 4 : Approche sociale du handicap et de la vieillesse												

4	B	EC 5 : Exclusion, insertion et action publique		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	M	
		EC 6 : Exclusion, insertion et action publique - TD										
		UE 2 : Outils de professionnalisation	6									
		EC 1 : Management opérationnel dans le secteur sanitaire et social 2		60	EvC	100	2	E et/ou O		1	M	
		UE 3 : Stage	12									
		EC 1 : Stage professionnel et rapport de stage ou stage de recherche (mémoire)		120	EvT	0	1	M et/ou S				
			30									

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ;
A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Durée des oraux

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2nde chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

MASTER 1 - Parcours Administration des établissements de santé

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Fondamentaux juridiques	9												
		EC 1 : Droit approfondi du travail		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	E	1H	1	O	15 min
		EC 2 : Droit de la sécurité sociale		60	EvC	100	2	E et/ou O		1	E	1H	1	O	15 min
		EC 3 : Droit de la sécurité sociale - TD											M		
		UE 2 : Questions sanitaires et sociales 1	9												
		EC 1 : Grands enjeux de la protection sanitaire et sociale		90	EvC	100	2	E et/ou O		1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Grands enjeux de la protection sanitaire et sociale - TD													
		UE 3 : Politiques publiques	6												
		EC 1 : Politiques publiques		60	EvC	100	2	E et/ou O		1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Politiques publiques - TD													
		UE 4 : Professionnalisation	6												
		EC 1 : Techniques d'enquêtes		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	M		1	M	
		EC 2 : Communication orale		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	O	20 min	1	O	20 min
	EC 3 : Initiation à la recherche														
		30													
		UE 1 : Cadres juridiques et comptables	9												
		EC 1 : Droit de la responsabilité administrative		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Gestion financière et comptable des organisations		60	EvC	100	2	E		1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : Gestion financière et comptable des organisations - TD													

2	B	UE 2 : Questions sanitaires et sociales 2	9											
		EC 1 : Système de protection sociale en Europe		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	E	1H	1	E 1H
		EC 2 : L'organisation sanitaire		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	E	1H	1	E 1H
		EC 3 : Analyse des comportements déviants		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	E	1H	1	E 1H
		UE 3 : Professionnalisation	9											
		EC 1 : Stage professionnel et rapport de stage ou stage de recherche (mémoire)		90	EvT	0	1	M et/ou S					1 M	
		UE 4 : Anglais	3											
		EC 1 : Anglais		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	O	20 min	1	O 20 min
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ;

A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Durée des oraux

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2nde chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

MASTER 2 - Parcours Administration des établissements de santé

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
3	A	UE 1 : Administration des établissements sanitaires	9										Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
		EC 1 : Les établissements de santé		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
		EC 2 : Financement des établissements de santé		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
		EC 3 : Responsabilité des établissements		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
		EC 4 : Responsabilité des établissements - TD												
		UE 2 : Outils de gestion du secteur sanitaire et social	9											
		EC 1 : Analyse financière		30	EvC	100	2	E		1	E	1H		
		EC 2 : GRH		60	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
		EC 3 : GRH - TD												
		UE 3 : Outils de professionnalisation	9											
		EC 1 : Note de synthèse dans le secteur sanitaire		30	EvC	100	2	E		1	M			
		EC 2 : Atelier d'écriture professionnelle dans le secteur sanitaire 1		30	EvC	100	2	E		1	M			
		EC 3 : Techniques d'enquêtes		30	EvC	100	2	E		1	M			
		UE 4 : Anglais	3											
		EC 1 : Anglais		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	O	20 min		
				30										

4	B	UE 1 : Outils de direction	6								
		EC 1 : Droits et devoirs des patients et praticiens		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	M
		EC 2 : Droits et devoirs des patients et praticiens - TD									
		EC 3 : Certification, évaluation, qualité		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	M
		EC 4 : Certification, évaluation, qualité - TD									
		UE 2 : Action de l'Etat	6								
		EC 1 : Handicap, vieillesse et action publique		60	EvC	100	2	E et/ou O		1	M
		EC 4 : Approche sanitaire du handicap et de la vieillesse									
		UE 3 : Recherche et pratique professionnelle	6								
		EC 1 : Communication orale dans le secteur sanitaire		30	EvC	100	2	O		1	O 20 min
		EC 2 : Atelier d'écriture professionnelle dans le secteur sanitaire 2		30	EvC	100	2	E		1	M
		UE 4 : Stage	12								
		EC 1 : Stage professionnel et rapport de stage ou stage de recherche (mémoire)		120	EvT	0	1	M et/ou S			
			30								

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ;

A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Durée des oraux

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2nde chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

MASTER 2 - Parcours Management et administration des établissements de santé

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
3	A	UE 1 : Administration des établissements sanitaires	9										Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
		EC 1 : Les établissements de santé		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
		EC 2 : Financement des établissements de santé		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
		EC 3 : Responsabilité des établissements		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
		EC 4 : Responsabilité des établissements - TD												
		UE 2 : Outils de gestion du secteur sanitaire et social	9											
		EC 1 : Analyse financière		30	EvC	100	2	E		1	E	1H		
		EC 2 : GRH		60	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
		EC 3 : GRH - TD												
		UE 3 : Outils de professionnalisation	9											
		EC 1 : Management opérationnel dans le secteur sanitaire et social 1		60	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
		EC 2 : Techniques d'enquêtes		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	M			
		UE 4 : Anglais	3											
EC 1 : Anglais		30	EvC	100	2	E et/ou O		1	O	20 min				
		30												
		UE 1 : Outils de direction	6											
		EC 1 : Droits et devoirs des patients et praticiens												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale
E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ;
A : autre (à préciser dans les remarques)

Durée des oraux

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2nde chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser